

# LA SOURCE

DESSERVANT HUNTINGDON, ORMSTOWN, HEMMINGFORD, HOWICK, CHÂTEAUGUAY, FRANKLIN, ST-ANICET, STE-BARBE, VALLEYFIELD ET LES ENVIRONS

TÉL.: 264-5364  
FAX: 264-9521

Le mercredi 5 mars 1997

20 pages .75¢ PLUS TAXES



TÉL.: 829-2367

**JEAN-PAUL LALBERTÉ**  
PHARMACIEN

4, rue BRIDGE, ORMSTOWN, Que.  
"Les Galeries d'Orms town"  
OUVERT 7 JOURS

Ça pousse bien chez nous!

**CENTRE DE JARDIN BRISSON**  
587 ch. Larocque, Valleyfield  
373-5515

## La Région en bref

- Sainte-Barbe remet en question la CDE et le Motel Industriel . . . . . p.3
- Alexandre Legault conduit à Pinel . . . . . p.3
- Cambriolage à Sainte-Barbe . . . p.5
- Assemblée de l'UPA de Saint-Anicet . . . . . p.5
- Procédure pour le nettoyage des cours d'eau . . . . . p.8
- Naissances et décès . . . . . p.4
- Guide professionnel . . . . . p.6
- Annonces classées . . . . . p.6
- Avis publics . . . . . p.6

## Le Conseil municipal de Franklin entend poursuivre la discussion avec Labrador

À la surprise générale, le Conseil municipal de Franklin a voté majoritairement pour poursuivre la discussion avec la compagnie Aquaterra-Labrador.

Lundi soir dernier, l'avocat de la municipalité de Franklin, Me Pierre Moreau, a suggéré l'adoption d'une motion visant à invalider deux lettres signées par le secrétaire-trésorière concernant le zonage du territoire (datée du 17 septembre) et l'appui de la municipalité afin que le ministère de l'Environnement émette à la firme Aquaterra un certificat autorisant le captage d'eau sur le site Doréa (datée du 19 décembre).

Proposée par Chrystian Descossy, la motion a été rejetée par une majorité de trois voix contre deux, la pro-maire Monique Desnommée ayant voté pour également.

En contrepartie, Luc Grégoire et Robert Wynands ont appuyé la motion du conseiller Hubert Roy visant à poursuivre la discussion avec le promoteur du projet. La prochaine rencontre entre les deux parties aura lieu la semaine prochaine.

Pendant ce temps, le Vice-président Production et assurance-qualité chez Aquaterra, M. Jean Filion, a rencontré le Conseil à Franklin le vendredi 28 février dernier et a remis aux élus un document produit par la compagnie qui fournit plus de détails sur l'étendue de l'aquifère en question et sur le projet d'investissement de 20 millions \$ à Franklin.

### Labrador aux États-Unis?

Les récents démêlés entre la compagnie Aquaterra et les réfractaires au projet à Franklin pourraient inciter la compagnie Aquaterra à envisager un autre site pour implanter son usine.

Lors d'un entretien avec La Source vendredi dernier, M. Filion n'a pas nié que si la compagnie ne pouvait s'établir à Franklin, elle pourrait le faire ailleurs dans le même secteur d'un côté ou de l'autre de la frontière entre Hemmingford et Huntingdon. «L'aquifère s'étend sous le long de la frontière entre Hemmingford et Huntingdon. L'eau provient en majorité de la région des Adirondacks dans l'État de New York. Rien nous empêche d'envisager un autre site dans ce secteur, a-t-il expliqué.

Concernant la législation américaine, Jean Filion prétend que l'État de New York est très sévère à l'endroit des embouteilleurs mais que, sur certains aspects, leurs lois permettent d'embouteiller tant les eaux souterraines que les eaux de source de surface si celles-ci proviennent de la même nappe et si la composition chimique est la même.

Quant aux lois québécoises, M. Filion a soutenu que le ministère de l'Environnement lui avait confirmé par une lettre que le *Projet de politique de protection et de conservation des eaux souterraines*, que veut adopter le MEF prochainement, aurait peu d'incidences sur

les limites de captage d'eau des compagnies d'embouteillage. Selon lui, cette loi soumettra tous les autres grands utilisateurs d'eau souterraine à une procédure d'autorisation.

### Périmètre de 1,5 km

Par ailleurs, M. Filion a voulu apporter des éclaircissements concernant les garanties que la compagnie exige de la municipalité de Franklin entourant le rayon de protection de 1,5 km. Dans la lettre, datée du 21 janvier 1997, le promoteur demande que : «la municipalité s'engage à consulter notre compagnie sur tout autre projet qui pourrait affecter d'une façon significative la qualité ou les quantités d'eau disponibles (...) informer notre compagnie sur tout nouveau puits qui pourrait être construit dans un rayon de 1,5 km.

M. Filion prétend que cette clause a été interprétée de façon erronée par certaines personnes. Selon lui, la compagnie ne veut ni ne peut aucunement empêcher qui que ce soit de se creuser un puits dans le rayon de 1,5 km. «En garantissant l'approvisionnement en eau de tous les puits dans un rayon de 1,5 km, il m'apparaît normal que nous soyons informés de la présence de nouveaux puits à l'intérieur du dit périmètre afin d'évaluer l'impact que ceux-ci pourraient avoir sur la nappe au cas où des problèmes d'approvisionnement en eau surviendraient dans les puits de résidents de ce secteur, a-t-il précisé. (H.T./V.F.)

## Huntingdon veut conclure une entente avec Godmanchester et Hinchinbrooke pour l'utilisation de la piscine municipale

Bien que la saison estivale soit encore loin de nous, la Ville de Huntingdon désire conclure une entente avec les municipalités de Hinchinbrooke et de Godmanchester afin de permettre aux résidents d'avoir accès gratuitement à la piscine municipale pour la baignade libre.

Selon l'entente proposée par Huntingdon, les trois municipalités partageraient les coûts d'entretien de la piscine (chlore, etc.) et les salaires des employés, évalués à près de 22 000 \$.

Mais avant que les baigneurs ne viennent s'y rafraîchir, la Ville de Huntingdon devra réparer les fissures que comporte la piscine. Le maire André Brunette a promis que la ville défrayera la totalité de

la facture des travaux qui, selon lui, coûteront entre 6 000 et 10 000 \$.

Une rencontre a eu lieu à cet effet entre les municipalités de Huntingdon et de Hinchinbrooke le mardi 11 février dernier et, selon le maire Brunette, le conseil municipal voisin s'est montré intéressé. Quant à Godmanchester, une rencontre devrait avoir lieu sous peu afin d'entamer des pourparlers.

### Le schéma d'aménagement

Des membres du Conseil de la Ville de Huntingdon rencontreront Mme Céline Lebel à la MRC Le Haut-Saint-Laurent le 25 mars afin de lui faire part de leurs recommandations concernant la première version du schéma d'aménagement révisé.

## Un duo bicentenaire



Mmes Margaret McNaughton et Eleanor Carson ont réussi tout un exploit digne de mention. Elles ont toutes deux atteint le cap des 100 ans, et ce, à deux jours d'intervalle.... Mme Carson est née à Franklin le 2 mars 1897 et sa consœur, Mme McNaughton, a vu le jour à Orms town le 28 février 1897. Le 1er mars, le Centre d'accueil du Haut-Saint-Laurent d'Orms town, où elles résident depuis quelques années, les a célébrées en grande pompe. Elles ont dû en souffler des chandelles! (Photo : V.F.)

## CABANE À SUCRE

226 Route 236, St-Stanislas 371-6503  
Sans frais 1-800-567-3927



## Ouverture 8 mars 1997

### SUPER SPÉCIAL

Les dimanches soirs à compter de 17h  
10\$ adultes - 5\$ enfants (5-12 ans) taxes inc.  
Gratuit enfants de 4 ans et moins  
(Exception dimanche de Noël)



# Lettre au rédacteur

## Il ne faut pas se presser

Concernant le projet controversé de Labrador à Franklin, je crois qu'il est important de réaliser qu'il y a déjà beaucoup d'autres aquifères qui ont diminué dans notre municipalité à cause de surpompage.

Il y a 25 ans, ma maison était équipée d'un puits de 12 pieds de profondeur qui suffisait aux besoins de notre petite famille mais qui était sujet à certains problèmes d'écoulements saisonniers. Éventuellement, on s'est fait creuser un nouveau puits. On a dû creuser jusqu'à 100 pieds de profondeur pour trouver suffisamment d'eau pour combler nos besoins domestiques mais pas assez pour satisfaire le jardinage durant les périodes sèches de l'été.

Cette eau contenait tellement de fer que cela me dérangeait l'estomac. On a commencé à boire de l'eau embouteillée. (Oui, de la Labrador, on en a acheté pour plusieurs centaines de dollars). Après 15 ans, on a décidé de forer pour avoir de l'eau de meilleure qualité et en plus grande quantité. Cependant, plus on creuse pour chercher de l'eau, plus il y a de chance qu'elle contienne des sels minéraux et du soufre.

Monsieur Pelletier, qui est foreur dans la région, m'a dit que depuis toujours, on n'a jamais eu à forer à une profondeur de 200 pieds dans la région de Franklin-Saint-Chrysostôme, mais que maintenant, des profondeurs de 200 et même 300 pieds et plus ne sont plus inusitées. Il dit que c'est dû aux demandes sur les aquifères. En fait, le pompage fait par le village d'Ormstown que l'on cite souvent comme étant une preuve que Franklin a suffisamment d'eau, est plutôt le contraire, c'est probablement cela qui a causé une diminution aussi rapide des aquifères.

La semaine dernière, à une réunion de scientifiques, j'ai interviewé un hydrogéologue qui m'a dit que les aquifères souterrains sont quasiment impossibles à évaluer et à répartir car personne ne sait comment ils fonctionnent, comment chacun se remplit. Sont-ils indépendants les uns des autres ou reliés ensemble? À quel endroit les minéraux indésirables et les autres contaminants s'écoulent dans une partie vidée? Quelle quantité peut être pompée d'un aquifère déterminé sans le vider? Comment peut-on déterminer lesquels se videront d'une façon permanente? Lesquels pourront être remplis à nouveau? Et ainsi de suite. Habituellement, ces choses ne sont mesurables qu'en

rétrospective, alors que d'irréparables dommages sont déjà causés. On a très peu de succès pour prédire ce qui surviendra.

Incidemment, le rapport de SNC-Lavalin n'approuve pas le projet de Labrador. Il ne dit que si le pompage est fait avec beaucoup de soins et de vigilance, il pourrait être correct. Le cas de Mirabel ressemble beaucoup à Franklin. On y fait face à une perte de qualité et de quantité d'eau au point d'en affecter le bétail et la culture. Des études préliminaires avaient pourtant été approuvées et le gouvernement dit qu'il ne peut plus faire cesser les pompages, une fois que les propriétaires ont obtenu un permis.

Il y a une chose qu'il faut se rappeler. Nous avons la région agricole la plus riche au Québec. L'agriculture ne peut tout simplement pas exister sans une abondante réserve d'eau de qualité. Nos réserves d'eau supportent déjà nos industries de la pomme, laitière, des grandes cultures et touristiques. Cette eau souterraine peut, sans aucun doute, être précieuse pour l'embouteillage, mais, nous devons en garder le plein contrôle localement, afin que la région en soit le premier bénéficiaire.

Parce qu'il y a trop d'inconnus sur le fonctionnement des aquifères, on a besoin de temps pour trouver combien on peut soutirer d'eau sans en détruire les réserves, pas seulement pour nous mais pour nos voisins et les municipalités environnantes. On a besoin de temps pour que les esprits se refroidissent et pour éviter de faire des erreurs irréparables. On a ce contrôle actuellement. On a le temps. Les seules personnes qui sont très pressées, ce sont les promoteurs de Labrador et possiblement l'ex-maire Daigle et ses supporters.

Si l'eau est l'or bleu du 21<sup>e</sup> siècle, on ne devrait pas être pressé par Labrador et par d'autres paliers de gouvernement, mais plutôt essayer de trouver comment, comme citoyens de Franklin, on peut s'assurer que cette ressource maintiendra notre région agricole, la plus riche au Québec.

Ceci est le meilleur aquifère de la région; il n'y en a pas d'autre. Il est vital pour notre survie et irremplaçable pour tous, même si on prend son temps, on peut s'attendre à ce que des compagnies telles que Labrador vont essayer à nouveau.

Holly Dressel  
Franklin

## Obtenez un unifolié gratuitement

Le député provincial de Beauharnois-Huntingdon, M. André Chenail, vous invite à communiquer avec le bureau de Sainte-Martine (55, rue Saint-Joseph) au 1-800-363-5188 pour vous procurer gratuitement un drapeau du Canada.

Plus de 2 000 drapeaux ont été

expédiés au bureau du député. Déjà 1 200 ont été distribués. Selon l'attaché politique, M. Gilles Bigras, le député aurait bien voulu donner des drapeaux du Québec, mais le gouvernement québécois n'a pas acquiescé à sa demande...



### BOTTES "WESTERN" ET "WESTERN LACERS"

pour hommes et femmes

- prix très compétitifs
- accessoires de bottes
- bon choix

Les Fourrures

## GUINDON ENR.

49 rue Du marché, Valleyfield 373-5941





**J'entends, mais je ne comprends pas!**  
L'audition, cela se corrige...

- Prothèse auditive payée par la RAMQ (Si éligible)
- Réparations, embouts, piles.

**LAMY MASLIM & Associés,**  
Philippe CHANTREUR, audioprothésiste

**VALLEYFIELD**  
Clinique Hays Santé  
421, boul. du Hays  
371-6444

**CHATEAUGUAY**  
Clinique Médicale Des Jardiens  
72, boul. St-Jean-Baptiste  
692-7282

# Éditorial

## Bien collectif ou bien privé?

Le sujet en est ambitieux et la question l'est doublement.

Selon le ministre de l'Environnement et de la Faune du Québec, M. David Cliche, la problématique de la gestion des eaux souterraines nous ramène inévitablement à la question suivante : L'eau de source est-elle un bien privé ou un bien collectif?

Si l'eau souterraine appartient à la collectivité, devrait-elle décider du sort du projet Aquaterra à Franklin? Mais de quelle collectivité est-il question? S'agit-il des résidents de la municipalité de Franklin? Des citoyens de toutes les municipalités con-

cernées par l'aquifère en question? Du gouvernement québécois au nom de la population québécoise?

Personnellement, je pense que lorsque le ministre de l'Environnement parle de collectivité, il englobe toute la population québécoise indépendamment de leur situation par rapport aux aquifères. Le gouvernement est conscient que le Québec possède plus de 15 % des réserves mondiales en eau de source. De mémoire, à chaque fois qu'il a été question d'OR, qu'il soit jaune, noir ou blanc, les gouvernements ont toujours eu leur mot à dire... (H.T.)

## Le ras-le-bol des agriculteurs déborde à L'Acadie

En prenant d'assaut l'hôtel de ville de L'Acadie, les producteurs et productrices agricoles de la région de Saint-Jean/Valleyfield ont décidé d'exprimer leur ras-le-bol face à la réglementation abusive et arbitraire qui menace l'avenir de l'agriculture dans un nombre croissant de municipalités, selon l'UPA.

Malgré le fait qu'ils occupent 91 % du territoire de L'Acadie, les producteurs agricoles de cette municipalité n'ont jamais été consultés sur le moindre projet de règlement. Après avoir repoussé durant six mois les demandes répétées de l'UPA pour la mise sur pied d'un comité de travail conjoint, la municipalité a plutôt choisi d'en faire à sa tête et d'imposer une réglementation déconnectée de la réalité.

Pour les producteurs agricoles, la responsabilité de ce hourbier découle d'abord et avant tout du laxisme et de l'incurie des ministres Cliche et Julien qui, faute d'intervenir avec diligence, ont laissé certaines municipalités s'arroger le pouvoir de réglementer les activités agricoles.

Pourtant ce type de réglementation va à l'encontre des objectifs édictés par le gouvernement du Québec par le biais de la Loi 23 sur la protection des activités agricoles. Cette loi, adoptée le 20 juin 1996, n'est toujours pas en vigueur et les producteurs agricoles attendent depuis huit mois les normes gouvernementales qui leur permettront de poursuivre leurs activités en tenant compte de l'environnement et des autres usages du territoire.

Si le gouvernement Bouchard juge encore l'agriculture essentielle au développement économique du Québec, il doit cesser de faire l'autruche et prendre ses responsabilités. D'abord en mettant les municipalités concernées au pas; puis, en adoptant dans les plus brefs délais le règlement eau-sol et le règlement sur les distances séparatrices, indissociables à la mise en oeuvre de la Loi 23.

### EXCELLENTES AUTOS USAGÉES

- 1995 Dodge Neon highline 4 portes
- 1995 Chrysler LHS
- 1992 Dodge Shadow ES V-6
- 1990 Buick Park Avenue
- 1989 Toyota Corolla 4x4
- 1987 Pontiac Firefly
- 1987 Dodge Aries 4 portes

### CAMION USAGÉ A-1

- 1996 Jeep Grand Cherokee Laredo
- 1996 Dodge Dakota
- 1995 Dodge Caravan Le
- 1994 Ford Aérostar
- 1994 Plymouth Voyageur SE Sport
- 1993 Chevy S-10 Club Cab
- 1993 Ford Aerostar
- 1992 Dodge Caravan SE
- 1992 Nissan Pick-up cab plus, v-6
- 1991 Dodge Caravan V-6
- 1990 Dodge Grand Caravan
- 2) 1989 Dodge Grand Caravan
- 1983 Playmore Camper-trailer

## C.J. KYLE LTÉE

VENTES • PIÈCES • SERVICE

HUNTINGDON, P. QUE.

TEL.: 264-5321





**DIVIDENDES**  
ACHATS D'HIVER

**Plus vous achetez tôt...  
Plus vous économisez!**

**PROGRAMME DE FINANCEMENT SPÉCIAL**

**3.75%** POUR 36 MOIS  
SUR PRESSE À FOIN,  
HAYBINE & DISCBINE

Profitez des dividendes sur les achats d'hiver sur l'équipement admissible

## DE FENAISSON ET DE FOURRAGE NEW HOLLAND

Les dividendes vous sont offerts si vous payez comptant ou si vous vous prévaliez de nos taux très avantageux de financement au détail. À vous de choisir.

Peu importe l'option que vous choisissiez, vous avez tout à gagner avec New Holland. Venez nous voir dès aujourd'hui pour obtenir tous les détails. Le programme prend fin le 31 mars 1997.

## LES ÉQUIPEMENTS BONENBERG INC.



**NEW HOLLAND**  
Credit Company

43 Route 202  
HUNTINGDON  
Tel: (514) 264-6673



**NEW HOLLAND**

# Nouvelles

## Sainte-Barbe remet en question l'utilité de la CDE et du motel industriel du Haut-Saint-Laurent

Hugues Théorêt  
LA SOURCE

Les services de la Corporation de développement économique du Haut-Saint-Laurent et du futur motel industriel à Saint-Jean-Chrysostôme ne font pas l'unanimité actuellement parmi les élus de la municipalité de Sainte-Barbe.

Les membres du conseil se demandent si la CDE répond aux besoins de la population riveraine du lac Saint-François et émettent de sérieux doutes quant aux retombées économiques que le motel industriel de Saint-Jean-Chrysostôme aura sur la municipalité.

En décembre dernier, le conseil de la municipalité adoptait une résolution afin que soient évaluées la performance et la nécessité d'avoir une CDE sur le territoire de la MRC Le Haut-Saint-Laurent.

Le conseiller Denis Poitras, qui est à l'origine de la résolution, explique la position du conseil : « Avec les cadeaux que nous a faits le gouvernement du Québec récemment, nous sommes obligés de couper dans nos dépenses, et à ce niveau, nous pensons que le motel industriel de Saint-Jean-Chrysostôme ne profitera ni à la municipalité ni aux

citoyens de Sainte-Barbe. Quant à la CDE, nous aimerions que l'on nous prouve que ce service est bénéfique pour notre municipalité », a-t-il confié.

Afin de répondre aux interrogations du conseil municipal, le commissaire industriel, M. Pierre Brassard, et le maire d'Ormstown, M. Chrystian Soucy, qui siège au comité administratif de la CDE, ont rencontré les élus de Sainte-Barbe le mardi 25 février dernier pour présenter un portrait des services offerts par la CDE et aborder la question du motel industriel.

Selon Pierre Brassard, la rencontre a permis à la CDE de mieux se faire connaître auprès du conseil qui compte trois nouveaux conseillers depuis l'automne dernier. M. Brassard présentera un rapport au conseil portant sur les activités de la CDE depuis 1992.

Quant au motel industriel, il appert que le conseil municipal est beaucoup plus pointilleux à ce sujet. M. Brassard a expliqué que Sainte-Barbe conteste le choix de Saint-Jean-Chrysostôme pour l'aménagement du motel industriel et ne se dit pas enchanté de payer sa quote-part pour les trois prochaines années.

Par contre, le commissaire industriel a rappelé aux élus que le choix de Saint-

Jean-Chrysostôme n'était pas définitif et que l'étude qui sera présentée à la table du conseil des maires de la MRC le 12 mars prochain décidera du sort du projet.

La quote-part annuelle de la municipalité de Sainte-Barbe pour la CDE est de 4 352 \$ tandis que celle du motel industriel sera de 3 425 \$. (H.T.)

## Avis aux usagers du CIT du Haut-Saint-Laurent

À compter du 1er mars 1997, les étudiants âgés de 24 ans et moins au 1er septembre de l'année en cours fréquentant un établissement scolaire à plein temps et les personnes âgées de 65 ans et plus, devront se procurer la carte d'identité du CIT du Haut-Saint-Laurent afin de pouvoir bénéficier du demi-tarif auquel ils sont éligibles.

Cette carte est disponible au coût annuel de 5,00 \$ au bureau du Conseil Intermunicipal de Transport du Haut-Saint-Laurent situé au 23, rue King à Huntingdon, au bureau de l'Hôtel de ville de Mercier située au 794, boul. Saint-Jean-Baptiste Est, et à l'Hôtel de ville de Sainte-Martine située au 3, rue des Copains.

## Inspectrices ou inspecteurs des douanes

Revenu Canada

District de la Montérégie (Québec)

Une préférence sera accordée aux personnes résidant en Montérégie.

Vous devrez vous acquitter de tâches d'inspection, de contrôle et d'exécution ayant trait au mouvement international des marchandises, des moyens de transport et des personnes, afin d'assurer le respect des diverses dispositions législatives. Vous toucherez un salaire horaire de 15,11 \$.

Pour accéder à l'un de ces postes d'une durée de trois à six mois, vous devez être titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou d'une équivalence approuvée par la CFP et avoir une expérience de la prestation de conseils et d'avis verbaux au public ou une expérience acquise dans une fonction de service incluant des contacts avec le public. Il vous faut également détenir un permis de conduire valide. De plus, vous devez être disponible pour travailler selon des quarts rotatifs, à des heures flexibles, les fins de semaine ainsi que les jours fériés, mais pas nécessairement des jours consécutifs. Les contrats seront attribués sur une base de 15 heures/semaine.

La connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Seules les personnes qui obtiennent un résultat acceptable au test d'admission au poste d'inspecteur des douanes, version 1C, seront retenues. Les résultats de cet examen serviront également à vous évaluer en fonction de cinq éléments de capacité. Les résultats obtenus dans une version antérieure du test ne sont pas valides aux fins du présent processus.

Veillez acheminer votre curriculum vitae d'ici le 17 mars 1997, en indiquant le numéro de référence S-97-21-PM01-MONT-NAR(W4F), à M<sup>me</sup> Diane Lebrun, Commission de la fonction publique du Canada, Complexe Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque ouest, Tour ouest, 8<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H2Z 1X4. Télécopieur : (514) 496-2404

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.  
This information is available in English.



Commission de la fonction publique  
du Canada

Public Service Commission  
of Canada

Canada

## Déclaré non responsable du meurtre de René Émond Alexandre Legault sera livré aux psychiatres de l'Institut Pinel

Hugues Théorêt  
LA SOURCE

Après une semaine de délibérations, Alexandre Legault a été déclaré non responsable du meurtre de René Émond d'Ormstown.

L'auteur du crime souffrait de graves problèmes psychiatriques lorsqu'il a assassiné René Émond dans sa cellule le 26 juillet dernier au centre de détention de Valleyfield.

Telle est la conclusion à laquelle en est venu le juge Jean-Guy Boilard de la Cour supérieure au terme du procès le vendredi 28 février dernier au palais de justice de Valleyfield. En conséquence, le jeune Legault, âgé de 21 ans, sera confié aux médecins de l'Institut Philippe-Pinel à Montréal pour subir des traitements.

Dès le début du procès, le lundi 24 février, les procureurs de la Couronne

ont été fixés sur l'état de santé mentale de l'accusé. « Le son des talons des gardes me parlait. Il me disait « tue-le, tue-le ». La « fan » de ma cellule et l'enseigne de la Régie du logement, que je pouvais voir de ma fenêtre, me parlaient aussi et me disaient de le libérer de ses souffrances. Après l'avoir tué, je me sentais soulagé. J'avais fait ce que j'avais à faire », a-t-il raconté au cours de la première journée de son procès.

Rappelons que le corps mutilé et éviscéré de René Émond avait été retrouvé dans la nuit du 26 juillet dans sa cellule qu'il partageait avec Alexandre Legault. Ce dernier avait été alors arrêté puis, lors de son transfert dans une prison de Montréal, avait échappé aux policiers et s'était introduit par effraction dans une résidence de l'Ouest de Montréal. Retrouvé par les policiers, Legault avait passé une batterie de tests et avait été jugé apte à subir son procès.

# Côté performance, côté prix, PROWL est le choix par excellence.

Aucun autre herbicide pour le maïs n'est aussi efficace que PROWL.  
Parce que PROWL les bat tous sur le terrain du rapport qualité-prix.

**Le prix.** Le programme PROWL plus atrazine est une excellente façon de réduire vos coûts de désherbage. Pour environ 20 \$ l'acre, il vous permet de maîtriser une vaste gamme de mauvaises herbes pendant toute la saison. Comparativement à d'autres programmes dotés d'un spectre d'activité similaire, il s'agit d'une économie de près de 10 \$ l'acre.

**La performance.** La combinaison PROWL + atrazine assure une répression complète des mauvaises herbes, même les plus difficiles à éliminer. En une seule application, ce programme vous permet de maîtriser les graminées coriaces comme les sétaires

et l'échinochloa pied-de-coq, de même que les feuilles larges comme l'herbe à poux, l'amarante et le chénopode blanc. De plus, il offre une excellente maîtrise des espèces résistantes à la triazine telles que le chénopode blanc et l'amarante.

**PROWL.** Quelle que soit la situation, aucun autre programme de désherbage du maïs ne vous offre un tel rapport qualité-prix. Pour de plus amples informations sur PROWL, communiquez avec votre détaillant ou composez le 1 800 886-9993.



Pensez Prix. Pensez Performance. Pensez PROWL.  
Prix selon Criterion Research 1996. \*PROWL est une marque déposée de American Cyanamid Company.

# NAISSANCES & DÉCÈS

REMERCIEMENTS, À LA MÉMOIRE, FIANÇAILLES.

## DÉCÈS

**LEBLANC, Armand** - A Huntingdon, le 21 février 1997 à l'âge de 74 ans est décédé M. Armand Leblanc, fils de Samuel Leblanc et de Eva Lalonde. Il laisse dans le deuil plusieurs neveux, nièces et amis. Les funérailles auront lieu samedi le 8 mars à 11h00 à l'église St-Joseph de Huntingdon. Inhumation au cimetière du même endroit. Direction funéraire Rodrigue Montpetit et Fils Inc., 170 rue Chateaugay, Huntingdon.

## PRIÈRE

Remerciement au Saint-Esprit pour faveurs obtenues. C.B.O.

## REMERCIEMENTS

La famille de feu Darlene Petersen souhaite remercier les parents et amis pour l'expression de leurs sympathies à l'occasion de son décès. Elle manquera grandement à tous ceux qui la connaissaient. Norman, Nancy & Robert

## DÉCÈS

**McCAFFREY, Patricia (née Lawrence)** - À l'Hôpital Royal Victoria le 3 mars 1997, dans sa 65ième année. Fille d'Alida Thompson. Epouse de James McCaffrey. Mère de Lawrence (Lynn Caza) et Brian. Grand-mère de Ann Marie, Margo Louise, Sean Michael, Ryan et Brett. Mère spéciale pour Joyce. Lui survivent aussi 4 frères et une soeur, des neveux et nièces, famille et amis. Repose au Salon Funéraire McGerrigle Inc., Ormstown. Exposée mercredi 5 mars de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 21h00. Funérailles auront lieu à la chapelle jeudi 6 mars à 13h00. Enterrement au cimetière de Bromont. Au lieu des fleurs, des dons aux Dames Auxiliaires de l'Hôpital Barrie Memorial seraient grandement appréciés.

**Rodrigue Montpetit & Fils**  
Salon funéraire  
Pré-arrangement - incinération  
Jacques Montpetit, propriétaire  
Tél.: 264-5331 • 170 Chateaugay, Huntingdon

## Lettre de M. Denis Poitras, membre du conseil de Sainte-Barbe

Lors de la séance régulière de la MRC Le Haut-Saint-Laurent du 12 février 1997, le Conseil des maires adoptait le projet de règlement no. 91-97 portant sur la rémunération du préfet, du préfet suppléant ainsi que des autres membres du comité administratif.

Avec l'appui de neuf maires et six contre, le préfet M. Paul-Maurice Patenaude voyait son salaire augmenter de 50 %. Pour justifier une telle augmentation, il a été expliqué à l'assistance que le préfet remplira la nouvelle fonction d'agent de communication ou d'information de la MRC, et ce, sans sans pour autant avoir été embauché à titre de fonctionnaire. C'est "politiquement" incorrect de se faire embaucher lorsqu'on est un ÉLU (en l'occurrence préfet et maire de Dundee).

Il est à noter que ce n'est pas la première fois que des conseils municipaux qui, par

l'adoption de résolution, tentent de faire entendre raison au Conseil des maires de cette MRC.

J'aimerais que les maires qui accordent 50 % d'augmentation reviennent sur terre et expliquent à leurs concitoyens et concitoyennes comment ils feront pour tenir un taux de taxation acceptable lors des futurs budgets municipaux.

Depuis deux ans que le gouvernement provincial remet des cadeaux empoisonnés aux municipalités (routes, ponts, hausse du tarif pour la Sécurité du Québec et la coupure sur le retour de la TVQ...). Aujourd'hui toutes les municipalités du Québec se retrouvent avec un manque à gagner de plusieurs milliers de dollars.

Denis Poitras

Conseiller municipal de Sainte-Barbe

## Lettre au rédacteur

### Captage d'eau à Franklin

## L'UPA ne fait pas la leçon, mais se pose des questions!

Récemment, un lecteur de La Source s'étonnait de l'attitude de l'UPA quant à la venue éventuelle d'Aquaterra à Franklin.

Il est d'abord important de spécifier que l'UPA n'a jamais cherché à faire la leçon à quiconque dans ce dossier, sa préoccupation étant plutôt de susciter une réflexion plus approfondie de manière à s'assurer que les activités de pompage d'une telle entreprise ne portent pas préjudice aux productions agricoles de la région.

Incidentement, c'est dans cette optique que nous avons soumis à la municipalité nos interrogations et commentaires sur le projet. Mais bien que les élus municipaux nous aient tous souligné la pertinence de ces questions, elles demeurent toujours en suspens et nous attendons encore des réponses satisfaisantes qui puissent apaiser aussi bien les inquiétudes de l'UPA que celles de la Société de conservation et d'aménagement de la rivière Chateaugay (SCABRIC).

Ces craintes ont été amplifiées à la lecture de la contre-expertise demandée par la municipalité à la firme SNC-Lavalin, et qui souligne notamment la grande difficulté de déterminer l'aire de protection garantissant l'approvisionnement en eau pour les puits du secteur. Tant que la lumière ne sera pas faite sur la véritable nature de la nappe phréatique et son comportement, nous ne pourrions qu'être circonspects face au projet.

L'auteur de la lettre publiée dans La Source prétend que l'UPA s'oppose à ce que ses propres membres soient contraints de demander un certificat d'autorisation pour les ouvrages de captage dont le débit

journalier excède 75 mètres cubes d'eau par jour. Visiblement, ce citoyen a fort mal lu le mémoire remis par l'UPA au ministre David Cliche, au sujet du projet de politique de protection et de conservation des eaux souterraines.

La réserve de l'UPA sur ce dernier point tient essentiellement au fait que les contraintes de la politique gouvernementale seraient basées sur une consommation journalière et annuelle, alors que le pompage à des fins agricoles est plutôt ponctuel et discontinu au cours de l'année. Cela est différent d'une usine d'embouteillage d'eau en opération constante, 365 jours par année.

Par ailleurs, qu'il nous soit permis de relever dans la même lettre, une allusion quant à la supposée absence de préoccupation de l'UPA à l'égard des porcheries. Une telle insinuation témoigne d'une grande méconnaissance de l'état du dossier en 1997. Il faut savoir que pour la production porcine, l'UPA a déjà mis de l'avant un plan agro-environnemental extrêmement rigoureux qui implique l'ensemble des producteurs de porcs du Québec.

Plutôt que de perdre leur temps à dénigrer l'UPA de façon gratuite, mesquine et démagogique, il pourrait être sage que certains citoyens se joignent aux producteurs agricoles afin de s'assurer que le dossier Aquaterra soit aussi clair que l'eau de source de Franklin, avant d'obtenir le feu vert de la municipalité.

Syndicat de l'UPA d'Ormstown  
Syndicat de l'UPA de Chateaugay-Valley

Bonne nouvelle! **Antenne CANTEL** dans notre région



NOKIA PT232

- Pour une couverture cellulaire supérieure
- Pour des communications efficaces

Tarif corporatif réservé aux membres de l'UPA (Union des producteurs agricoles)

Plusieurs programmes disponibles et promotions en cours



Consultez:

Marie-Claude Pitre  
votre agent Cantel  
sur la route, pour vous  
Cell.: 370-8118

**BOULEVARD ÉLECTRONIQUE**

LÀ OÙ LE SERVICE EST UNE PRIORITÉ  
5271 BOUL. HEBERT ST-TIMOTHÉE 371-0931  
Depuis 25 ANS! à votre service

**CANTEL** AGENT AGRÉÉ

C'est le temps des sucres!

VENEZ À LA CABANE À SUCRE AUX JOYEUX LURONS  
4275 route 201 sud, St-Antoine Abbé

OUVERT 7 JOURS

Sur réservations seulement

MENU: Soupe au pois, jambon fumé, lard salé, oeufs, fèves au lard, pommes de terre, oignons, crêpes, omelette, tartelette sirop d'érable, sirop d'érable, tire, café, thé, lait.

AUTANT QUE VOUS EN VOULEZ

SPÉCIAUX POUR GROUPES DU LUNDI AU VENDREDI

• License complète  
OUVERT MARS & AVRIL  
POUR RÉSERVATION ET INFORMATION

APPELEZ 827-2206 Bienvenue à tous



**LE SWALK**  
CABANE À SUCRE  
SITE ENCHANTEUR  
539 Rivière-des-Fèves Nord St-Urbain  
RESERVATION 427-3776

OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE

NOUS VOUS ACCUEILLONS POUR LA SAISON DES SUCRES DÉBUT MARS À LA FIN AVRIL 1997

Repas traditionnel de cabane à sucre

- Musique de danse les fins de semaines
- Nouvelle piste de danse
- Prix spéciaux le vendredi soir
- Groupe jusqu'à 200 personnes
- Promenades en voiturettes GRATUITES dans un nouveau sentier

Prix spécial pour groupes de 10 d'or et étudiants

**CABANE À SUCRE L'HERMINE**

CIEL FM EN DIRECT  
SAMEDI 8 MARS À 11H00

Pour réservations appelez nous dès maintenant

FIN DE SEMAINE: Balade en traineau "Sleigh Ride" GRATUITE

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE  
Ne soyez pas déçu - réservez tôt

DISCO LES FINS DE SEMAINE

- Notre super menu du temps des sucres disponible
- Prix spéciaux pour groupes de l'âge d'or et étudiants (jours de la semaine seulement)
- Accès facile pour handicapés
- Permis S.A.Q.

Relais cycliste • Gîte touristique

Hermine et Gaétan Ouimet vous souhaitent la bienvenue

212 Rang St-Charles St-Chrysostome  
826-3358

Service et Accueil touristique

# Le monde agricole

## Les producteurs agricoles de la région désirent redorer leur blazon

Hugues Théorêt  
LA SOURCE

Les producteurs agricoles de la région semblent plus déterminés que jamais à changer l'image de "pollueurs" que la société leur a accolée depuis que l'environnement est devenu l'une de nos principales préoccupations.

C'est d'ailleurs cette avenue que le syndicat de base de Saint-Anicet de l'UPA tente d'explorer en 1997 avec comme thème "Je prends soin de ma terre et de l'environnement".

Près d'une trentaine de producteurs de la région ont assisté à l'assemblée générale annuelle du syndicat de base de Saint-Anicet de l'UPA qui avait lieu à Sainte-Barbe le mercredi 26 février dernier.

Dans son discours, le président, M. Roger Caza, a livré un message qui résumait les préoccupations des producteurs : «Nous avons le souci comme tout le monde de l'AIR qui nous entoure, de l'EAU que nous buvons et du SOL que nous travaillons. Nous ne disons pas NOTRE AIR, NOTRE EAU et NOTRE SOL comme semble le prétendre les médias qui font de nous des pollueurs individualistes», a-t-il déclaré.

Le président a d'ailleurs cité de nombreux exemples qui prouvent que les producteurs de la région sont de plus en plus sensibles à la protection de l'environnement. À titre d'exemple, M. Caza a cité la Fondation de la Rivière de LaGuerre, un organisme mis sur pied par des agriculteurs dans le souci de préserver et d'améliorer ce cours d'eau, et la participation du syndicat au sein du conseil d'administration de la SCABRIC (la Société pour la con-

servation et l'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay).

En outre, M. Caza a mentionné que le rapport d'activités du MAPAQ, direction régionale du Sud-ouest de Montréal pour 1994-1995, révélait que 1176 producteurs agricoles ont utilisé les services de consultants au niveau de la gestion des sols au cours de cette période. «Et pourtant, comme le dit-il, nous sommes encore la cible de bon nombre de citoyens qui ont une phobie de l'agriculture qui pour eux est synonyme de pollution. Pourquoi en sommes-nous arrivés là? Parce que les actions concrètes posées par des gens ici dans la salle ne sont pas ou très peu médiatisées au niveau local et régional», a-t-il livré.

Le producteur de Saint-Anicet a invité les membres du syndicat à proposer des mesures à prendre afin de «redorer le blazon de notre profession», comme l'a-t-il cité. En terminant, M. Caza s'est permis de rappeler «qu'il y a le droit de produire, mais où il y a des droits, il y a aussi des devoirs. Ce qu'on souhaite, c'est qu'on continue à les faire ensemble», a-t-il conclu.

Rappelons que le syndicat de Saint-Anicet représente environ 250 producteurs qui résident dans les municipalités de Saint-Anicet, Sainte-Barbe, Huntingdon, Godmanchester et Sainte-Agnès-de-Dundee.

# Scène policière

## Une résidence de Sainte-Barbe dévalisée par des cambrioleurs

Des cambrioleurs ont dévalisé une résidence du rang du Six à Sainte-Barbe le 25 février dernier.

Les filous se sont emparés de marchandises de toutes sortes (outils, scie mécanique, micro-ondes, téléviseur, vidéo-cassette, etc.) d'une valeur totale

de 8 000 \$. Le vol serait survenu entre 8 h 30 et 13 h 30.

Une camionnette de marque GMC de couleur noire stationnée devant le commerce Leblanc Patate à Huntingdon a été la cible de vandales vers 18 h 45 le 26 février dernier. (tr. H.T.)

## Mars : le mois de la nutrition

Le mois de mars 1997 a été proclamé mois de la nutrition au Québec. Afin de le souligner, la diététiste Nancy Saunders tient

à rappeler aux lecteurs que la santé passe par les exercices, la relaxation et une bonne alimentation. Tenez-vous le pour dit!

15%\* rabais coupe, mise en plis, permanentes, teintures, couleurs, etc...

Jusqu'au 31 mars

(\*excluant produits)

Coiffure MALOU

Pour homme & femme



264-6264



Julie Coiffure

Pour homme & femme



264-5167

29 Lake Huntingdon

## Semaine de la prévention en agriculture du 12 au 19 mars 1997 :

### «Un monde agricole en santé»

Dans le cadre de la Semaine de prévention en agriculture qui aura lieu du 12 au 19 mars 1997, plusieurs activités sont organisées dans la région en collaboration avec le syndicat des agricultrices Val-Jean et les équipes de santé et de sécurité au travail des CLSC du territoire qui ont bien voulu s'impliquer.

Placées sous le thème provincial «Un monde agricole en santé», ces activités porteront principalement sur la prévention des maladies cardiaques. La participation de divers professionnels de la santé permettra aux producteurs et productrices agricoles d'obtenir une foule de renseignements ainsi qu'un portrait personnalisé de leur état de santé (calcul du niveau du cholestérol, prise de tension artérielle, etc.).

L'activité de prévention du syndicat de Saint-Anicet aura lieu le 13 mars dès 10 h 30 à la salle «Chez Papy» à Sainte-Barbe, et celle du syndicat anglophone de Châteauguay-valley, qui portera sur le poumon du fermier, se déroulera le 14 mars à 20 h au Macdougall Hall à Ormstown.

En outre, pour clôturer cette semaine thématique, une activité régionale aura lieu le 19 mars, à compter de 10 h 30, au restaurant Le Rustik de Châteauguay. Plusieurs professionnels de la santé offriront alors des conseils de prévention sur divers sujets : maladies professionnelles, maux de dos, troubles respiratoires, maladies de la peau et autres. Enfin, les organisateurs profiteront de cette occasion pour dévoiler le gagnant régional du concours d'initiatives de prévention à la ferme.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Richard Lazure au (514) 454-5115.

## AU SERVICE DE SES COMMUNAUTÉS RURALES

# Canada

Le Canada est un pays commerçant. Ses exportations constituent 40 p. 100 du PIB. Des centaines de milliers d'emplois, dont un grand nombre dans les régions rurales du pays, en dépendent. Le gouvernement du Canada aide les exportateurs au moyen de divers programmes...

### et financement en matière d'exportation

■ Si vous avez élaboré un plan d'exportation d'une durée d'un an ou deux et que vous avez besoin d'aide financière pour des activités telles que des visites à des marchés potentiels, l'accueil d'acheteurs étrangers, l'essai de produits pour leur certification sur le marché, la participation à des foires commerciales ou l'acquiescement de frais d'avocat en vue d'accords de marketing à l'étranger, nous pouvons vous aider. En vertu du Programme de développement des marchés d'exportation (PDME), le gouvernement du Canada couvre la moitié des coûts que vous engagerez pour des activités semblables, jusqu'à concurrence de 50 000 \$. Pour plus de renseignements sur ce programme, veuillez communiquer avec le Centre de commerce international de votre région au 1-800-322-4636.

■ La Stratégie de commercialisation des produits agroalimentaires (AIMS) vise à aider les groupes du secteur agroalimentaire à obtenir de l'aide financière et technique pour qu'ils puissent concevoir et mettre en œuvre des stratégies adaptées aux marchés, gage de succès sur les marchés d'exportation. On obtiendra de plus amples renseignements auprès du coordonnateur du Service de commercialisation agroalimentaire du Canada pour le Québec, Charles Cantin, au (418) 648-4775.

■ Exporter est une entreprise qui rapporte, mais qui n'est pas sans risque. L'assurance-crédit à l'exportation vous permet de libérer des capitaux et de protéger votre placement. La Société pour l'expansion des exportations (SEE) offre divers services spécialisés pour la petite entreprise. Pour en savoir davantage sur ce sujet, on peut composer le 1-888-332-3320 ou visiter le site Internet de la SEE, à l'adresse suivante : <http://www.edc.ca>.

### Analyse de marchés

■ Des experts canadiens peuvent vous fournir de l'information commerciale récente et pertinente sur l'agroalimentaire, les marchés étrangers et les exportations. Info-Agro-Export offre plus d'un millier de points d'accès aux entreprises agroalimentaires canadiennes désireuses de percer sur de nouveaux marchés d'exportation et de s'approprier des parts lucratives de marché. Info-Agro-Export peut en outre leur fournir de l'information sur la douane. Pour obtenir plus de renseignements, communiquer avec le coordonnateur du Service de commercialisation agroalimentaire du Canada pour le Québec, Charles Cantin, qui peut être joint au (418) 648-4775, ou consulter l'Internet, à l'adresse <http://atn-riac.agr.ca>.

### Possibilités d'emploi

Grâce au Répertoire national des diplômés du gouvernement du Canada, les étudiants ont accès à des employeurs partout au pays, tandis que les entreprises ont à leur disposition un réservoir national de candidats compétents. Gratuite, complète et fiable, cette base de données Internet, consultable et bilingue, permet aux employeurs de trouver des étudiants et diplômés qui sont à la recherche d'un emploi. Pour plus de renseignements, composer le 1-800-964-7763 ou consulter l'Internet à l'adresse <http://rmd.rescol.ca>.



Gouvernement du Canada

Government of Canada

Canada

# ANNONCES CLASSÉES

POUR DES RESULTATS  
TÉL.: 264-5364

HEURES DE  
TOMBÉES  
LUNDI MIDI

**8\$**  
TAXES  
INCLUSES

FRANÇAIS & ANGLAIS

**12\$**  
TAXES  
INCLUSES

CHEQUE OU  
COMPTANT



## A VENDRE

**EQUIPEMENT** de bureau et carts de golf. Tél.: 829-2362. (01)

**2 TAUREAUX** Holstein d'un an, enregistrés, mère Aerostar V.G. 86, 11,500 kilos de lait. Tél.: Garth Cavers, 829-3685. (J)

**LITS superposés** en bois, une table et 6 chaises, aussi une selle western de spectacle pour jeune. Tél.: 829-2483. (J)

**BOIS** de 12" pour poêle à bois (bois dur). Tél.: Bill Hooker, 829-2663. (J)

**TABLE ronde** en érable avec 1 planche et 4 chaises, \$100.; Vaisselier Roxton, 2 mcx., condition parfaite \$900.; 3 doz. couches en coton avec des couches caoutchouc, \$75. Tél.: 264-2622. (J)

**PONTIAC Bonneville SE 89**, bonne condition, mécanique A-1, \$7,000. Tél.: 829-3130. (J)

## PROPRIÉTÉ À VENDRE

**MAISON** à Ormstown - vente rapide \$71,000. Maison 30x40, garage 30x24, terrain 103x225, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, bâti 1979. Tél.: 829-3128. (K)

## PROPRIÉTÉ À VENDRE

**60 ACRES** de boisé, érablière, verger et arbres pour le coupe, verger 10 acres avec arbres 8 ans semi-nains mélangés. Equipement pour récolter la sève installé en 1997. Equipement pour les sucres aussi disponible. Tél.: 827-2459. (L)

**DUPLEX:** Devenez propriétaire pour aussi peu que \$270/mois (taxes incluses). Beau duplex 2x7-1/2 situé près du CEGEP à Valleyfield. Grande cuisine, armoires de mélamine, salon/salle à manger bois franc, 3 càc., 2 garages, grande cour. Visites sur rendez-vous (agents s'abstenir). Tél.: 371-1690. (J)

**MAISON:** Huntingdon, 23 Lorne, nouvelle fournaise, 4 chambres, \$42,000. Tél.: (613) 342-8192, semaine, 264-3792, fin de semaine. (J)

**ORMSTOWN:** Maison Canadienne pierre 1981, 2 foyers, 7 pièces, 3 salles de bains, terrain paysager, remise, sous-sol fini. Tél.: 829-3907. (J)

## À LOUER

**2-1/2, 3-1/2, 186** Chateauguay, Huntingdon, incluable dans le prix chauffage, taxes, stationnement, accès à la buanderie et meublé si nécessaire. Tél.: 264-2062. (J)

## À LOUER

**HUNTINGDON, 4-1/2** et 3-1/2, au 5 rue Wellington. Tél.: 264-5165. (04)

**LOGIS** de 4-1/2 pièces, très propre, chauffage électrique, situé 9 Benni, Huntingdon, loyer \$345. mois. Tél.: 264-6098. (12)

**HUNTINGDON, grand 4-1/2** avec poêle, frigidaire, lave-vaisselle, stores, draperies, tapis et eau chaude fournies. Tél.: 264-6893 ou 373-6779. (01)

**GRAND 4-1/2** moderne frais repeint dans le village de St-Antoine Abbé. Libre immédiatement. \$295./mois. Tél.: 377-6665, 377-9711. (J)

**LOGEMENTS** à Ormstown et Franklin Centre à louer. Tél.: 829-2362. (09)

**APPARTEMENT** au centre de la ville, réfrigérateur, poêle et climatiseur inclus. Aussi stationnement. Tél.: 264-2275. (M)

**ORMSTOWN: 4-1/2** moderne, confortable, très propre, secteur tranquille - Pas d'animaux. Ad. 98 Isabelle. Tél.: 827-2113. (03)

**HUNTINGDON, rue Bergeron, 4-1/2**, chauffage électrique, très propre, tranquille, 380\$/mois, libre immédiatement. Tél.: 264-6723, 264-3058. (J)

## À LOUER

**APPARTEMENT, 4-1/2**, 2ème étage, chauffé, rue Bridge, Ormstown, \$400/mois. Tél.: 829-3104. (J)

## GARDIENNE

**FEMME, non-fumeuse**, garderais vos enfants chez-moi en tout temps - jour, soir, nuit et fin de semaine. Repas chaud et bonne ambiance familial. Tél.: Lucie 264-9213. (J)

## TROUVE

**A ELGIN** - Chienne Lhasa Apso mûre. Propre, intelligente, tranquille. Recherche son propriétaire ou disponible pour un bon foyer. Tél.: 264-2517. (J)

## SERVICE

**CHAISES** en rotin et sangles de chaise. M. & L. Stacey. Tél.: 829-4382 ou 829-2974. (J)

**LA SOURCE**  
ANNONCES CLASSÉES  
TEL.: 264-5364  
FAX 264-9521

## Colloque sur les nouvelles technologies en agriculture le 12 mars

Un premier colloque sur les nouvelles technologies en agriculture (capteurs de rendement, agriculture de précision, télédétection, etc.) accessible à un vaste public se tiendra le 12 mars prochain au Campus du Fort Saint-Jean à Saint-sur-Richelieu. L'événement est organisé par le Centre de Télédétection en Agro-environnement inc. et est parrainé par Agriculture et Agroalimentaire Canada, le MAPAQ et le MICSTQ et le Cégep de Saint-Jean à Saint-sur-Richelieu. Environ 50 entreprises privées et publiques commanditent le Colloque et plusieurs présentent un kiosque.

L'événement sera l'occasion pour plusieurs conférenciers du Canada et de l'étranger d'exposer leurs vues sur les applications et les impacts des nouvelles technologies aux plans agronomique, environnemental et économique.

**LÉGION ROYALE CANADIENNE HUNTINGDON**  
Filiale #81 Dames Auxiliaires

## Boeuf mariné & Chou

**Dimanche 9 mars 1997**  
servi entre 17h00 et 19h00

8.00\$ par personne 100 billets seulement

## Personnes demandées

Personnes demandées possédant auto ou camion et main d'oeuvre pour la distribution des annuaires téléphoniques dans les localités suivantes:

St-Justine, St-Marthe, St-Téléphore, St-Polycarpe, St-Clet, Rivière Beaudette, Coteau Landing, Coteau Station, Les Cèdres, St-Zotique, Grande-Île, Valleyfield, Dundee, St-Thimothée, Melochville, Beauharnois, Maple Grove, St-Étienne, Ste-Barbe, St-Stanislas de Kostka, Ste-martine, St-Louis de Gonzague, St-Urbain, Ste-Clothilde, Barrington, Hemmingford, Ormstown, Gazaville, Port Lewis, St-Anicet, St-Antoine Abbé, Franklin, Athlestan et Huntingdon.

La distribution débutera le 01 avril 1997. Les candidats doivent être libres durant le jour du lundi au vendredi. Les intéressés doivent faire parvenir nom, numéro de téléphone et genre de véhicule en appelant à frais virés au (514) 934-2096.

Ventes & Distribution Nationales Inc.  
a/s Guy Castonguay  
1315 Lafontaine  
Montréal, Québec  
H2L 1T4

Pour vos annonces dans  
**LA SOURCE**  
appelez **264-5364**

**CHRISTINE NIEUWENHOF**  
COMPTABLE

- Impôts (personnels & corporatifs)
- Tenue de livres (TPS, TVQ)
- États financiers • Comptabilité agricole

171, Chateauguay  
Huntingdon 264-3930

**MARON BOUSEL**  
PATIENCE MEIGS BOUSEL

**SERVICE COMPLET POUR PIANO**  
ACCORDÉMENT, RÉPARATION  
**829-3517**  
PIANOS RECONDITIONNÉS

**DR. YVAN PERREAULT** DENTISTE

**OUVERT 4 JOURS**  
et 2 SOIRÉES (MARDI et JEUDI)

**264-5251**

79 WELLINGTON, HUNTINGDON  
**URGENCES - 264-3378**

**Philippe Taillefer**  
Construction Générale

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL  
INDUSTRIEL • RÉNOVATION

512, New Erin, Huntingdon  
Tél.: 264-9213

**CONSTRUCTION JEAN LATREILLE INC.**

264-8245  
HUNTINGDON

• CONTRACTEUR GÉNÉRAL • RÉSIDENTIEL  
• COMMERCIAL • INDUSTRIEL • RÉNOVATION  
• PRODUITS EN CIMENT

**RECEVEZ VOTRE JOURNAL**  
DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES  
À CHAQUE SEMAINE  
en vous abonnant  
dès maintenant!

**LA SOURCE**  
66 CHATEAUGUAY, HUNTINGDON • 264-5364

**MARIO DUMAS**  
Comptable Agréé  
110 Delage, Ormstown  
Tél.: 829-3486

**Pierre Meilleur**  
Arpenteur Géomètre

Tél.: 264-3090  
31, rue York,  
Huntingdon

**Sullivan et Patenaude**  
Arpenteurs-géomètres

Assesseurs des grèves de  
A.W. Sullivan et L.A. Sullivan  
Jacques Patenaude, A.G.  
50 JACQUES CARTIER  
VALLEYFIELD (Qc) J6T 4R3  
TEL.: (514) 373-5021  
FAX: (514) 373-9429

**RENÉ DULUDE**  
INGÉNIEUR FORESTIER  
1287 CH. GORE  
HUNTINGDON  
TÉL.: 264-6137

**PILON, MENARD & PILON**  
NOTAIRES  
CLAUDE PILON  
CLAUDE MENARD  
DOLORES PILON  
62, rue Chateauguay, HUNTINGDON  
Tél.: 264-5336

AUSSI BUREAU DE HOWICK (Hôtel de Ville)  
Tous les jeudis p.m.  
Les autres jours sur rendez-vous

**Voyages Ariane**

829-3882 • 1-800-701-3882  
Les Galeries d'Ormstown  
DÉTENTRICE D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Agence de garde en milieu familial  
16, rue Prince  
Huntingdon  
Tél.: 264-9766

Places disponibles pour vos enfants  
Renée Guéron  
directrice

**ESPACE À LOUER**  
**264-5364**

**HÔPITAL BARRIE MEMORIAL**

L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION DE L'HÔPITAL BARRIE MEMORIAL

aura lieu lundi, le 24 mars 1997 à 19 heures dans le Pavillon Walsh de l'Hôpital.

Les membres du conseil d'administration et le directeur général seront présents pour répondre à toutes questions au sujet des états financiers de l'établissement et des services offerts à la population.

Le public est invité à y assister.

Le directeur général  
Guy Rho

## Le dépôt du rapport de la commission sur le regroupement municipal reporté au 7 mars

Dans un communiqué émis la semaine dernière, le ministre des Affaires municipales, M. Rémy Trudel, a annoncé que la carte des municipalités appelées à se regrouper sera déposée le vendredi 7 mars plutôt que le 28 février, date annoncée antérieurement.

Par la même occasion, monsieur Trudel rendra public le rapport de la Commission O'Bready, déposé le 17 décembre dernier. Rappelons que la commission avait comme mandat d'entendre les élus municipaux et de recevoir leurs mémoires pour en tirer des recommandations sur le projet de fusions. La commission était de passage le 7 novembre dernier à Châteauguay pour entendre les municipalités du Haut-Saint-Laurent ciblées par la carte de regroupement.

«Les municipalités ont jusqu'au 1er janvier 1999 pour mettre en oeuvre leurs projets de fusion, conformément au plan initialement articulé par le ministre. Celles qui n'y auront pas donné suite seront quand même considérées comme regroupées, à des fins administratives, lorsqu'elles voudront se prévaloir de programmes gouvernementaux, comme par exemple celui d'assainissement des eaux», a expliqué l'attaché de presse du ministre, Mme Renée-Claude Boivin. (H.T.)

## Le Centre de femmes Imaginelle d'Ormstown organise une journée portes ouvertes

Dans le cadre de la journée internationale de la femme le 8 mars, le Centre de femmes Imaginelle d'Ormstown invite toutes les femmes à une journée portes ouvertes qui aura lieu le samedi 8 mars de 13 h à 20 h où sera dévoilé le nouvel emblème du centre situé au 73, rue Lambton.

Le programme des activités et des cours prévus pour le printemps 1997 sera présenté. Pour information, communiquez au 829-2639.

## Journée agricole à Huntingdon le 7 mars

Le vendredi 7 mars de 10 h à 16 h vous êtes conviés à une journée agricole qui se déroulera à la Légion de Huntingdon (20, rue Fairview).

Mme Suzelle Barrington prononcera une conférence sur le compostage. En après-midi, M. Elliott Block s'adressera à son tour aux participants.

L'activité est organisée par la Société d'agriculture de Huntingdon, division "A", et le MAPAQ. Bienvenue à tous.

## Les Cavaliers de la Frontière Sud-Ouest Hemmingford tiennent leur assemblée générale

Le club équestre Les Cavaliers de la Frontière invite tous ses membres ainsi que toute personne désireuse de se joindre au club à son assemblée générale annuelle qui aura lieu le samedi 15 mars 1997 à compter de 18 h au Centre équestre du Parc situé au 459, rue Lavalée à Hemmingford.

Ceux-ci profiteront de cette soirée pour faire connaissance et planifier leurs prochaines activités. Bienvenue à tous les visiteurs. Apportez votre vin... Pour plus d'information, communiquez avec Jackie au 247-2164 ou avec Nicole au 247-2568.

## Le CHAL adopte un plan de réorganisation de son personnel

Le Conseil d'administration du Centre hospitalier Anna-Laberge a donné son aval au plan de réorganisation du personnel cadre de l'établissement.

Ce plan entraînera l'abolition de six postes cadres soit : le vérificateur interne; le chef du service des soins

intensifs; le chef du service de prévention, salubrité, télécommunications et transport; le chef du service de bénévolat; le conseiller en dotation; le chef du service d'accueil, archives et admission.

Tous les services assumés par ces ser-

vices continueront d'être assurés par les autres cadres en place. Cette mesure fait partie d'un plan global d'économie pour permettre au CHAL de répondre à l'augmentation de l'achalandage et pour respecter les réductions budgétaires dans le réseau de santé.

LE SOYA

## ÇA, C'EST DE LA PERFORMANCE!

Contre les mauvaises herbes dans le soya, un seul nom : PURSUIT® l'herbicide le plus puissant, le plus souple et le plus fiable sur le terrain.

PURSUIT peut s'appliquer quand bon vous semble. Sa période d'application s'étend sur sept semaines, du présemis hâtif à la postlevée.

PURSUIT agit du début à la fin de la saison. Absorbé par les racines et par les feuilles, il agit tout de suite par effet de contact et plus tard par son activité résiduelle.

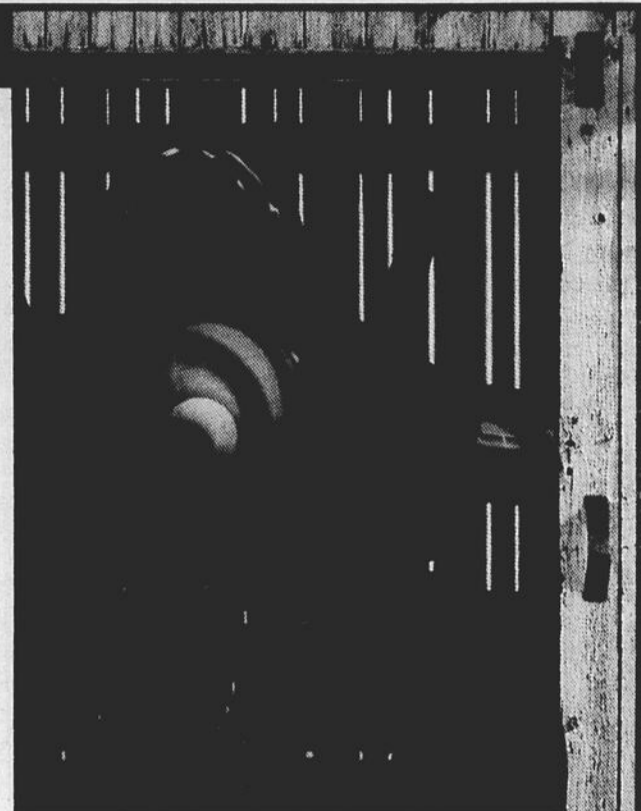
PURSUIT s'attaque à toutes les mauvaises herbes du soya, même les plus coriaces. En toute sécurité pour votre culture, il détruit aussi bien les mauvaises herbes à feuilles larges comme l'herbe à poux que les graminées annuelles.

Pour un beau champ de soya et pour une bonne récolte, la performance, c'est PURSUIT.

Pour plus de renseignements, passez chez votre détaillant ou composez le 1 800 886-9993.



\*PURSUIT est une marque déposée de American Cyanamid Company.



**Pursuit**  
herbicide

UNE MAÎTRISE À TOUTE ÉPREUVE



Développement des ressources humaines Canada

Human Resources Development Canada

## Sécurité de la vieillesse

N'oubliez pas

de poster votre formule de renouvellement de Supplément de revenu garanti ou d'Allocation au conjoint d'ici le 14 mars 1997.

La date limite est le 31 mars.



Vous serez servi plus rapidement si vous téléphonez du mardi au vendredi pendant les semaines du milieu du mois.

Communiquer avec nous en composant sans frais le :

**1 800 277-9915**



Pour nous appeler par TÉLÉIMPRIMEUR SEULEMENT :  
**1 800 255-4786**

Pour parler à un agent, appelez-nous pendant nos heures normales de service par téléphone :  
8 h à 16 h 30, lundi, mardi, jeudi et vendredi  
9 h à 16 h 30, mercredi

Canada

# Le monde agricole

## Le nettoyage des cours d'eau préoccupe les producteurs agricoles

Hugues Théorêt  
LA SOURCE

À l'heure actuelle, le nettoyage des cours d'eau se situe au coeur des préoccupations des producteurs agricoles du Haut-Saint-Laurent.

Ils sont venus en grand nombre le mercredi 26 février, à l'assemblée générale du syndicat de base de Saint-Anicet de l'UPA, pour assister à un atelier portant sur la "procédure pour le nettoyage d'un cours d'eau" présentée par le secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Barbe, M. Marc Rémillard.

M. Rémillard a d'abord expliqué qu'il fallait faire une distinction entre une rivière et un cours d'eau municipal. Le cours d'eau municipal peut être un fossé de ligne qui égoutte plus de deux terrains ou un étendu d'eau non navigable.

En outre, M. Rémillard a mentionné que depuis 1994, le nettoyage des cours d'eau relève des municipalités et de la MRC. Avant cette époque, le MAPAQ se chargeait des travaux et défrayait la totalité des coûts. Aujourd'hui, lorsque le cours d'eau ne touche qu'une seule municipalité, il est de juridiction municipale tandis que s'il s'étend sur plus d'une municipalité, la MRC en devient le gestionnaire.

La raison est qu'une municipalité ne peut pas taxer les contribuables d'une autre municipalité. Si ce sont des cours d'eau relevant de la juridiction de la MRC, celle-ci exécutera les travaux et facturera les municipalités concernées qui factureront à leur tour les propriétaires relevant du cours d'eau, d'expliquer, M. François Landreville, secrétaire-trésorier de la MRC Le Haut-Saint-Laurent.

Pour qu'un cours d'eau soit nettoyé, les producteurs doivent en faire la demande à la municipalité. Selon la loi, les travaux doivent être effectués entre le 1er mai et le 1er octobre. La facture est défrayée par les riverains mais les producteurs reconnus

peuvent être remboursés à 70 %.

### Mode de gestion d'un cours d'eau

Quelles sont les étapes à suivre pour procéder au nettoyage d'un cours d'eau?

La demande doit être formulée à l'inspecteur municipal ou au conseil de la municipalité locale. L'inspecteur doit examiner les lieux et émettre un rapport sur la pertinence d'effectuer les travaux. Si ceux-ci s'avèrent nécessaires, le Conseil municipal doit adopter une résolution pour mandater une firme de professionnels pour préparer une étude préliminaire incluant une estimation des coûts pour les travaux projetés.

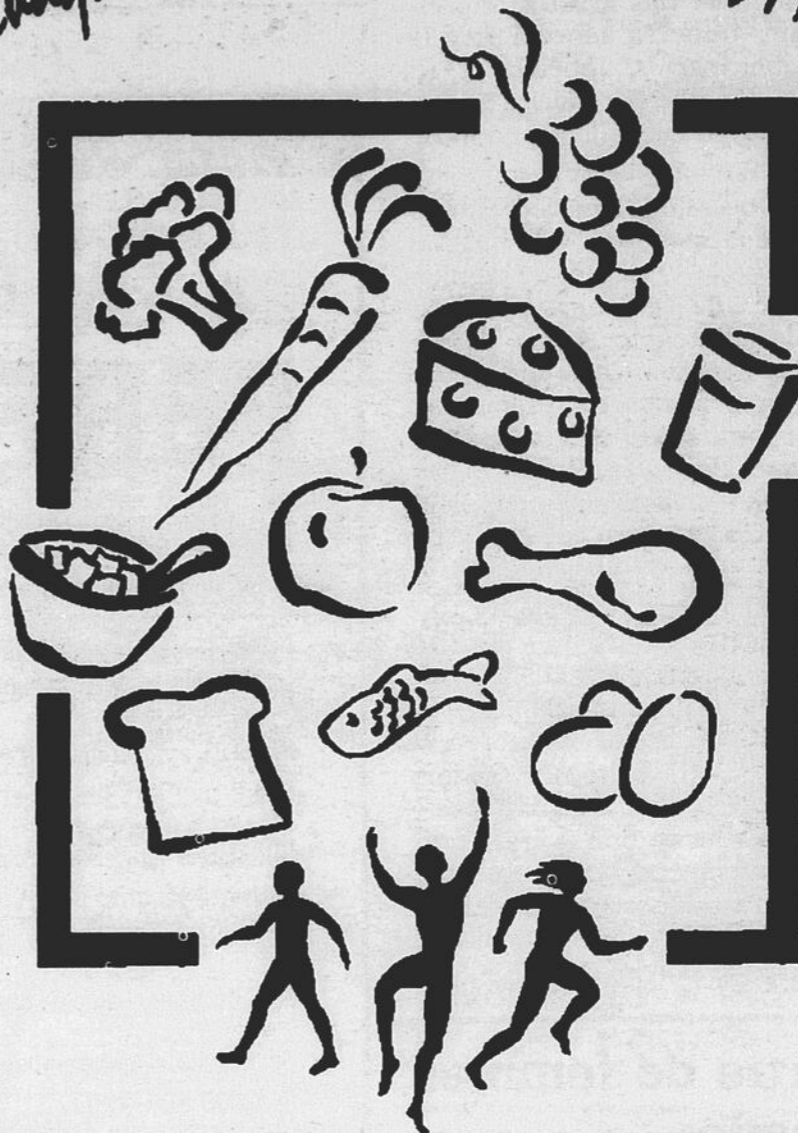
Un avis public doit être publié dans les journaux au moins sept jours avant la tenue de l'assemblée publique de consultation communément appelée "assemblée des intéressés". Par la suite un appel d'offres aux entrepreneurs est déposé et lors de la séance du conseil suivante, le conseil doit adopter la résolution pour permettre la réalisation des travaux et engager un entrepreneur. La règle veut que le plus bas soumissionnaire conforme soit choisi. À noter que la municipalité est sommée par la loi d'aller en soumission lorsque les travaux se situent entre 10 000 \$ et 50 000 \$. Lorsque ceux-ci dépassent 50 000 \$, elle doit, en plus, faire paraître un avis public dans les journaux.

Si tel est le cas, le règlement doit être publié dans les journaux et envoyé au ministère de l'Environnement qui peut en tout temps vérifier les travaux. Une fois le travail terminé, l'ingénieur ou l'inspecteur municipal doit vérifier la conformité des travaux et émettre un rapport.

Rappelons en terminant que le producteur n'a pas le droit d'exécuter les travaux de son propre chef. La municipalité peut empêcher l'exécution de travaux non autorisés et le MEF peut imposer des amendes sévères si le fautif est pris sur le fait.

Mars est le Mois de la nutrition<sup>MC</sup>

À Chaque Aliment, Une Place Sur Mesure



Faites vos choix pour un résultat santé

Un message de :

MC L'Association canadienne des diététistes



Les diététistes de votre province

MANGER MIEUX - C'EST MEILLEUR

et les Collaborateurs officiels du Mois de la nutrition 1997 :



OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DES ŒUFS



Chatelaine



Bureau laitier du Canada



**Le Club Optimiste de Franklin/St-Antoine-Abbé tient à remercier tous ses généreux commanditaires. Ils ont contribué à faire de notre collecte de fonds un franc succès. Nous vous demandons de les encourager**

Labrador (eau de source)	un chèque de \$150
Caisse Populaire de St-Antoine-Abbé	un chèque de \$100
Gilbeault & Fils (St-Antoine-Abbé)	un chèque de \$50
PROMUTUEL Haut St-Laurent	un chèque de \$50
Renée Lafrenière, médecin (St-Antoine-Abbé)	un chèque de \$50
Dr François Parent, dentiste (Beauharnois)	un chèque de \$50
Garage Denis Frappier (St-Antoine-Abbé)	un chèque de \$25
Roger Duquette	\$10
Georges-Henry Yelle	\$20
Roger Yelle	\$10
Marché Richelleu (St-Antoine-Abbé)	2 bons d'achat de \$25
Garage Bernard Parent (Franklin)	un bon d'achat d'essence de \$20
Quincaillerie Pro - Jean-Pierre Lemieux	un bon d'achat de \$20
Sylvie Hébert Informatique (St-Chrysostôme)	un jeu d'une valeur de \$25
R.S. D'Amours & Fils (Ormslow)	un chèque de \$25
IGA Tancrede Boyer (Ormslow)	un panier de fruit
Marcel & Johnston Vétérinaires (Ormslow)	un bon d'une valeur de \$40
Bravo Pizzeria (St-Chrysostôme)	un chèque de \$10
Magasin à Rayons Ratté (Ormslow)	un bon d'achat de \$5
Wheat & Chaff	un bon d'achat de \$15
Bijouterie Ormslow	un bon d'achat de \$20
Salon de Coiffure Annie (St-Chrysostôme)	un bon d'une valeur de \$14
Quincaillerie True Value (Pierre Machabée)	un kit de brico
Pharmacie Bernard De Tilleux (St-Chrysostôme)	un vase
F. & G. Lepage (Ormslow)	un bon d'achat de \$30
Dépanneur Gaulin (Ormslow)	un bon d'achat de \$10
Restaurant Lucie (Ormslow)	un bon d'achat de \$10
Chaussure Pop	un bon d'achat de \$20
Marché d'alimentation de St-Antoine-Abbé	un chèque de \$50.
Les Vergers Ivanhoë (Franklin)	2 caisses de bleuets \$25
Boulangerie Chartrand	un magnifique panier
Les Vergers Leahy	un magnifique panier
Les Vergers Franklin - Fernand Barré	un magnifique panier
Le Verger Des Oies - Denise et Robert Vanherweghem	un magnifique panier
Le Petit Resto (St-Antoine-Abbé)	3 bons d'achat de \$10
Quincaillerie R. Gauthier Inc. Unital (Ormslow)	un bon d'achat de \$15
Restaurant Casa Venezia (Ormslow)	un certificat cadeau de \$25
Restaurant Nico Enr. (St-Antoine-Abbé)	2 bons d'achat de \$10
Café Resto	5 bons d'achat de \$3
Méto Marché Charette & Fils (St-Chrysostôme)	un bon d'achat de \$25
Aux Joyeux Lurons (St-Antoine-Abbé)	un chèque de \$20
Salon Célyne Esthétique (Ormslow)	certificat cadeau de \$25
Boucherie Viau Inc. Abattoir (Hemmingford)	un bon d'achat de \$25
Rêve Fleuri eng. (Ormslow)	certificat cadeau de \$20
Famili-Prix Pharmacie J.P. Laliberté (Ormslow)	certificat cadeau de \$20
Suzanne Pilote, pharmacienne (Ormslow)	certificat cadeau de \$25
Restaurant DÉDE - (St-Chrysostôme)	2 coupons d'achat de \$10
Bernard Bourdeau - Industriel Alliances	un chèque de \$20
Marcel et Frères	2 rubans à mesurer
Pomil - Christian Lussier	un bon d'achat de \$20
Fleuriste Général	un bon d'achat de \$15
Délice 88 - Daniel Genest	un bon d'achat de \$15
UAP Napa - St-Chrysostôme	un bon d'achat de \$10
Québec Pizzeria - St-Chrysostôme	\$20
Jean-Yves Bourdon - Soudure	\$10
Boutique du Jouet	un jeu
Carrefour des Aubaines Ormslow	une horloge



L'École de danse Neva Shelton

ORMSTOWN, HUNTINGDON, ST-STANISLAS, ST-CHRYSOSTÔME, STE-MARTINE

Information

829-2636 (N. Shelton)  
829-2956 (R. Giard)

**ERIC CAZA SPORTS**

Vente et réparations de bicyclettes

96 Chateauguay, Huntingdon  
264-5485

**ANNE PELLETIER**

Diététiste

Centre Médical Huntingdon  
72 A rue Chateauguay  
(514) 264-6101

Centre Médical Ormslow  
24, rue Gale,  
Tel.: (514) 829-2331



**Marché Robert Plouffe inc.**

Spécialités Paniers de fruits et buffets

1, rue Bouchette, Huntingdon  
264-2909



Marie-France Meloche, Dt.P.

Membre de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec

SERVICE CONSEIL EN NUTRITION OFFERT À VOTRE DOMICILE

388 rang Ste-Anne, St-Chrysostome  
826-4452



**T. BOYER INC.,**

4 rue Bridge

Ormslow

829-2252

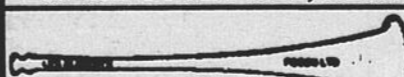


**BOUCHERIE VIAU INC.**

SERVICE D'ABATTAGE GROS ET DÉTAIL

SPÉCIALITÉS • VIANDE À CONGÉLATEUR • JAMBON FUMÉ D'AUTREFOIS

TÉL.: 247-2130  
83 CH. COVEY HILL, HEMMINGFORD



Jan Fare

Jan R. Gill

Président

694-1532

P.O. Box 205, Pte. Claire,



**Qué Pasa?**

Cuisine Mexicaine

829-2686

10, rue Church, Ormslow

Clinique Santé de Valleyfield

57 rue du Marché, Valleyfield,

377-1164

**REFLEXOLOGIE**

Reflexologue diplômée D.E.C. en tech. infirmière  
Maria Niewenhof  
Aussel 264-2749

**DIÉTÉTISTE**

Conseillère en psychosynthèse  
Nancy Saunders